

Montréal, le 19 août 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de la norme de fiabilité relative à la  
planification du comportement du réseau de transport en cas de  
perturbation géomagnétique  
Norme : TPL-007-3  
Dossier de la Régie : R-4123-2020**

---

Maître Cardinal,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n<sup>o</sup> 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Coordonnateur de la fiabilité dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Dans le cas où le Coordonnateur de la fiabilité ne serait pas en mesure de répondre à une ou plusieurs questions, il serait souhaitable qu'il consulte le Transporteur dans ses fonctions de coordonnateur de la planification.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 2 septembre 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

*Natalia Lis, secrétaire adjointe, pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml  
p. j.